COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaucaire, lundi 9 novembre 2020

**De nombreux sujets à l’ordre du jour du conseil syndical de Sud Rhône Environnement**

Mardi 10 novembre, les membres du Conseil Syndical de Sud Rhône Environnement se sont réunis une nouvelle fois dans les locaux de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d’Argence pour aborder une dizaine de sujets.

Après les traditionnelles approbations des procès-verbaux des conseils des 3 et 17 septembre dernier, le Conseil Syndical s’est attardé sur plusieurs points d’ordre financier notamment la modification des tarifs appliqués par Sud Rhône Environnement aux intercommunalités membres pour le traitement des différents flux : ordures ménagères, emballages, papier, carton et déchets verts passant de 96€HT/tonne à 140€HT/tonne. Cette modification fait suite à la cessation d’activité de la société ECOVAL 30 et avait déjà été budgétisée par les collectivités membres en début d’année 2020.

L’issue du conflit judiciaire entre l’ancien Délégataire de Service Public et Sud Rhône Environnement n’étant pas encore connue et conscients du risque de condamnation qui pèse sur le syndicat, les élus ont également délibéré sur la question d’une provision pour risque. Les soutiens versés par l’éco-organisme CITEO et non réclamés par ECOVAL30 y seront affectés.

Jean-Marie FOURNIER, a ensuite évoqué plusieurs sujets relatifs aux ressources humaines avant de terminer la séance sur le déménagement à venir du siège de Sud Rhône Environnement, de l’avenue de la Croix-Blanche à l’avenue Pierre et Marie Curie, toujours à Beaucaire. Ce déménagement permettra des économies non négligeables au syndicat, actuellement locataire de la mairie de Beaucaire.